

Défis de la délimitation territoriale dans l'enregistrement de l'Indication Géographique : le cas de la farine de manioc Copioba

Nina P. N. C. S. Branco, Lara C. C. Pena, Alcides dos S. Caldas, Ryzia de C. V. Cardoso¹

Résumé - La délimitation territoriale d'une Indication Géographique (IG) comporte une exigence technique mais aussi une exigence complexe, étant donné que la délimitation de l'espace implique des conflits d'intérêts et de pouvoir. Ainsi, cette étude vise à présenter les enjeux de la délimitation territoriale d'une IG, en considérant l'étude de cas du projet d'IG farine de manioc Copioba, à Bahia, Brésil. Une recherche ethnographique a été réalisée, avec des entretiens menés avec des producteurs de cette farine, à Vale do Copioba, en 2019, lors de réunions de mobilisation et de formation, dans le but de demander l'enregistrement IG de ce produit. Bien que le projet ait le soutien d'institutions de recherche pour mener les activités, avec l'indication de 26 municipalités produisant cette farine, dans lesquelles le savoir-faire s'est répandu, parmi les producteurs, il y avait des positions contraires à l'inclusion de toutes les municipalités dans la délimitation. Tout au long du processus, il y a eu un manque de consensus entre les producteurs et l'apparition d'influences des représentants de la gestion publique impliqués. De ce qui précède, on estime que la délimitation existante n'est pas finalisée, nécessitant une discussion plus technique pour aboutir à un résultat plus cohérent avec la réalité locale.

Mots clés - délimitation territoriale, conflit, savoir-faire.

INTRODUCTION

Le nom géographique ou gentilé d'une indication de provenance (IP), au Brésil, ne doit pas nécessairement avoir la délimitation territoriale exacte attachée au nom, mais il est nécessaire qu'il représente la zone géographique connue comme centre d'extraction, de production ou de fabrication d'un certain produit ou service (Brasil, 2018). Dans ce contexte, il est un fait que la définition de la zone couverte par l'Indication Géographique (IG) doit respecter des critères reflétant de manière cohérente la réalité du territoire, afin d'être équitable et de reconnaître les producteurs impliqués dans la chaîne de production (Pimentel, 2014). Par conséquent, la délimitation territoriale de l'enregistrement d'une IG doit être faite avec beaucoup de soin, afin de ne pas exclure les régions et les producteurs.

Ainsi, cette recherche vise à présenter quelques défis de la délimitation territoriale d'une IG, en considérant l'étude de cas du projet de l'IG de la farine de

manioc Copioba, à Bahia, Brésil. La mobilisation pour l'enregistrement de cette IG est un effort conjoint des producteurs initié à partir d'une recherche-action coordonnée par l'Université Fédérale de Bahia (UFBA) et des partenaires, toujours en cours. Dans ce cas, la délimitation du territoire de l'IG comporte un enjeu qui implique des conflits de pouvoir et des conflits entre les représentants des différentes communes participant au processus.

METHODOLOGIE

Cet article est une recherche ethnographique (Bardin, 2010), menée sur la base d'entretiens, auprès de producteurs de farine de manioc de la vallée de Copioba, en 2019, lors de réunions de sensibilisation à la demande d'enregistrement de l'IG pour leur produit. Les discours ont été transcrits et ensuite analysés, sur la base de la comparaison des discours des producteurs, qui divergeaient sur la zone géographique de la délimitation territoriale de l'IG.

RESULTATS

Le principal défi identifié dans cette discussion était la diffusion historique du savoir-faire traditionnel de la farine, au-delà de son territoire d'origine. Le nom géographique du produit, "Copioba", est directement associé à la vallée de la rivière Copioba, située à Bahia. Le lieu est désigné par la littérature et par les producteurs eux-mêmes comme le territoire d'origine de cette fameuse farine de manioc (Pena et al. 2021).

Cependant, en ce qui concerne la délimitation du territoire de l'IG, les producteurs sont divisés : ceux qui sont en faveur d'une délimitation uniquement pour les trois (3) municipalités d'origine qui composent la vallée de Copioba - Maragogipe, Nazaré et São Felipe - défendent la valorisation de la tradition historique de production ; et ceux qui sont en faveur d'une extension de la délimitation, qui font valoir que certaines municipalités voisines ont des producteurs de farine Copioba et peuvent renforcer le processus collectif de demande d'enregistrement de l'IG.

Outre l'avis des deux parties, L'Entreprise brésilienne de recherche agronomique (EMBRAPA), partenaire du projet, a publié en 2016 une étude dans laquelle elle atteste que la farine Copioba est produite dans 26 municipalités de l'État. Cette conclusion n'est

¹ Branco P. N. C. S. Nina est doctorante à l'Université Paris Cité, IRD, Ceped, F-75006 Paris, France (ninapa@gmail.com).
Pena C. C. Lara est doctorante à l'Université Fédérale de Bahia, Département de Aliments, Nutrition et Santé, Salvador, Brésil (lara.conceicao@ufba.br).
Caldas S. Alcides est professeur à l'Université Fédérale de Bahia, Institut des Géosciences, Salvador, Brésil (alcides.caldas@ufba.br).
Cardoso C. V. Ryzia est professeur à l'Université Fédérale de Bahia, Département de Aliments, Nutrition et Santé, Salvador, Brésil (ryziac@ufba.br).

pas pleinement reconnue par les producteurs des deux côtés, mais a été utilisée comme argument pour l'admission de six (6) autres municipalités en 2020. Avec cette inclusion, la zone de délimitation proposée couvre actuellement neuf (9) municipalités, cependant, elle exclut encore 15 municipalités de celles indiquées par l'EMBRAPA.

DISCUSSION

Une IG représente un outil collectif pour promouvoir un produit identitaire et typé, cependant, pour qu'un projet d'une telle complexité soit réussi, il est nécessaire d'avoir une construction sociale de la qualité du produit basée sur les principes de l'associativité, de la confiance et la cohésion sociale (Saco dos Anjos et al., 2020).

Pour Saco dos Anjos et al. (2020), toujours en cours d'enregistrement formel, les IG constituent un problème organisationnel complexe, bureaucratique et coûteux, dont la solution passe par la création d'un environnement favorable au partage des connaissances. Dans cette dynamique, il est entendu que les procédures d'obtention de l'enregistrement d'IG relèvent de spécialités différentes, ce qui signifie qu'un organisme représentant un territoire ne peut assumer cette tâche sans un appui extérieur.

Dans le cas du processus d'enregistrement de l'IG de la farine de Copioba, il existe toujours un soutien des institutions de recherche et des agences gouvernementales, l'un des principaux défis étant la délimitation territoriale. Ce tableau résulte de l'histoire du savoir-faire de la farine de manioc s'étant répandue au-delà du territoire d'origine et faisant partie de la culture alimentaire de nombreuses municipalités de l'État de Bahia, dans un réseau complexe de production, de commerce et de consommation (Pena et al., 2021).

En ce sens, bien que la farine constitue un aliment et une culture, la perspective de différencier le produit par l'IG est désormais considérée comme un intérêt de marché et de pouvoir local par les acteurs concernés, notamment les acteurs des administrations communales, qui se trouvent dans une position contraire à celle de l'expansion de l'IG. Ces derniers, du fait d'une plus grande formation et expérience, ont une influence sur les agriculteurs, moins éduqués et fragilisés dans l'organisation sociale, la plupart d'entre eux, favorisant un positionnement en alignement avec les managers.

Selon Pimentel (2014), la délimitation de la zone doit être la plus précise possible et basée sur des critères objectifs, notamment les facteurs naturels, les savoirs locaux, l'importance économique actuelle, l'histoire du produit et sa réputation.

Dans d'autres projets, les enjeux de la délimitation ont été décrits, impliquant : la difficulté à mobiliser les producteurs, du fait de la grande dimension territoriale de l'IG ; la méconnaissance du processus bureaucratique et du concept d'IG par les principales parties prenantes ; et une concentration des mouvements bureaucratiques d'inscription entre les mains des institutions partenaires (Demier, 2020 ; Saco dos Anjos, 2020 ; Dortzbach, 2022).

Il convient également de noter que la délimitation territoriale est une exigence bureaucratique du processus IG, car elle dépend d'analyses et de mesures du territoire couvert par le dossier, dans un langage technique, souvent éloigné des producteurs (Demier et al. 2020). Dans le cas de l'IG Farine Copioba, cette situation est aggravée par la difficulté de parvenir à un consensus entre les représentants des producteurs et les institutions partenaires, sur la zone couverte par l'enregistrement.

Tout au long des mobilisations du projet IG Farine Copioba, des tentatives ont été faites pour pallier ces obstacles, à travers des réunions de sensibilisation, des formations et des rencontres virtuelles d'échanges sur le sujet avec des représentants d'autres collectifs de producteurs, qui sont déjà passés par ce processus de discussion similaires de territoire. Bien que ces initiatives soient également décrites dans d'autres projets d'enregistrement d'IG (Demier, 2020 ; Dortzbach, 2022), pour la farine de Copioba, il n'y avait pas l'idée qu'il fallait signaler une délimitation territoriale achevée ou réussie.

Malgré l'élargissement de la délimitation territoriale au-delà des municipalités initiales, on estime que ce débat n'est pas encore finalisé, car l'IG implique des conflits de pouvoir et d'intérêts, ainsi que des conflits entre les municipalités du territoire. Il est conclu que la délimitation maintenant établie entraînera encore de nouvelles discussions et de nouveaux développements, puisque les raisons du désaccord initial entre les producteurs n'ont pas encore été résolues.

RÉFÉRENCES

- Brasil. (2018) *Instrução Normativa nº 095/2018 de 28 de dezembro de 2018* – Estabelece as Condições para o registro das Indicações Geográficas.
- Bardin, L. (2010) *Análise de conteúdo*. 4. ed. Lisboa: Edições70.
- Demier, A. D. M. et al. (2020). A construção social da Indicação Geográfica para o mel de aroeira no Norte de Minas Gerais: uma análise sobre atores e processos. *Revista Cerrados (Unimontes)*, 18(02), 227-253.
- Dortzbach, D. et al. (2022). Delimitação geográfica de área: o caso de Indicação Geográfica da Maçã Fuji da Região Serrana de São Joaquim, SC. *DRD-Desenvolvimento Regional em debate*, 12, 110-126.
- Pena, L. C. C. et al. (2021) *Saber-fazer e indicação geográfica: um estudo acerca da farinha de copioba*. Anais do XIV ENANPEGE... Campina Grande: Realize Editora.
- Pimentel, L. O. (org). (2014) *Curso de propriedade Intelectual & Inovação no Agronegócio*. Modulo II, Indicação Geográfica. 4a. Edição. Florianópolis : Ministério da Agricultura, Pecuária e Abastecimento. 415p.
- Saco dos Anjos, F. S., et al. (2020). Indicações geográficas, capital social e desenvolvimento territorial. *Redes (St. Cruz do Sul Online)*, 25(2), 721-743.